



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion plénière du mardi 02 avril 2024 à Champigneulles

Présidence : Gérard SEITZ ;

Membres présents : Cyrille IMBERNON, Patrice GRETHEN, Claude KEIME, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE et Pierre TAESCH ;

Membres excusés : Agathe LACOMBE, Gauthier LEGGERI, Christophe MARIE, Jean-Louis MAZZEO et François SOGNE ;

Participe : Damien ENGEL ;

Invités : René LOPEZ et Joël MULLER.

En ouverture de la réunion, Gérard SEITZ souhaite la bienvenue à René LOPEZ et Joël MULLER et fait part des excuses d'Agathe LACOMBE, Gauthier LEGGERI, Christophe MARIE, Jean-Louis MAZZEO et François SOGNE.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux de la réunion plénière du 22 février 2024 ainsi que des réunions du Bureau des 15 mars, 20 mars et 27 mars 2024 qui se sont tenues par moyens informatiques, sont adoptés à l'unanimité.

2. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

La Commission félicite les clubs de Nancy Lorraine AS, du Stade de Reims et de Troyes AC dont les équipes se sont qualifiées pour les demi-finales de la Coupe Gambardella CA ce qui est exceptionnel pour la Ligue du Grand Est qui est assurée d'avoir au moins une équipe en finale de la compétition.

Gérard SEITZ fait un compte rendu succinct de l'Assemblée Générale de la Ligue qui avait lieu le samedi 30 mars dernier à Villers Lès Nancy et lors de laquelle, la demande du District d'Alsace de sortir de la Ligue du Grand Est a été rejetée à hauteur de 61,74% des voix.

Suite à la récente publication du Calendrier Général des Compétitions 2024/2025 par la Fédération, le calendrier général des compétitions régionales sera publié au mois de juin. Les dates de reprise de ces compétitions seront communiquées aux clubs auparavant.

La Ligue du Grand Est aura à nouveau 20 clubs qualifiés au terme du 6ème tour de l'édition 2024/2025 de la Coupe de France avec la particularité pour cette saison, que le club représentant la Ligue de Saint-Pierre-et-Miquelon sera incorporé dans notre phase éliminatoire régionale.

Le tirage des barrages entre les 3 clubs de R1 pour l'accession en National 3 sera réalisé début mai lors d'un « Match de Rêve » diffusé en direct. Les clubs concernés seront informés en amont du tirage.

Une étude est en cours actuellement par la Commission concernant les déplacements effectués par les équipes qui évoluent dans les championnats Seniors des niveaux R1 et R2. Elle sera transmise au Comité Directeur de la Ligue pour décision éventuelle d'une aide financière.

3. POINT DE SITUATION

1) Coupes nationales et coupes du Grand EST :

-Coupe Gambardella CA : les clubs de Nancy Lorraine AS, du Stade de Reims et de Troyes AC sont qualifiés pour les demi-finales de la compétition prévues le 04 mai.

-Coupe du Grand Est Seniors : les quarts de finale sont fixés au dimanche 21 avril. La finale aura lieu le samedi 18 mai en fin d'après-midi sur les installations du club de Creutzwald SR.

-Coupes du Grand Est U17 et U15 : les demi-finales sont fixées au samedi 27 avril. Les finales sont programmées le dimanche 19 mai également sur les installations du club de Creutzwald SR, en fin de matinée pour les U15 et en début d'après-midi pour les U17.

-Coupe du Grand Est Féminine : les demi-finales sont prévues le dimanche 21 avril et la finale le samedi 25 mai sur les installations du club de Vendenheim FC.

-Festival U13 (filles et garçons) : les finales régionales auront lieu les samedi 4 et dimanche 5 mai sur les installations de la RS Magny.

2) Championnats Seniors : la situation se décante peu à peu selon les niveaux et les groupes avec encore des rencontres en retard à jouer.

3) Championnats Féminins : la situation est serrée en tête des deux groupes de R1 avec toujours de grands écarts de niveau dans les différents groupes des championnats.

4) Championnats Jeunes : le premier de chacun des deux groupes du championnat U16 R1 accèdera en Championnat National U17 à l'issue de la saison.

5) Accessions et rétrogradations : une projection sur les classements des différents championnats sera diffusée prochainement. La Commission demande aux clubs qui

seront en position d'accéder au niveau supérieur, de bien vouloir informer les services de la Ligue de leur décision d'accéder ou non.

4. STATUT DES JEUNES

Un point sera fait prochainement par le groupe de travail sur la situation des clubs en infraction. Il proposera des sanctions adaptées en fonction des manquements constatés qui devront être validées par la Commission des Compétitions avant transmission au Comité Directeur de la Ligue.

5. DELEGUES

Pierre TAESCH fait part à la Commission des difficultés rencontrées pour la mise en place des rencontres qui sont programmées à huit clos à l'extérieur. Il indique d'autre part qu'un délégué fédéral ne pourra plus être désigné sur deux rencontres prévues lors du même week-end.

6. REMISE DE DISTINCTION

A l'issue de la réunion, Joël MULLER, René LOPEZ et Gérard SEITZ ont le plaisir de remettre la Plaque Fédérale à Bernard PAQUIN.

Un témoignage de reconnaissance pour honorer son engagement et son implication au sein du football depuis 1960.

Son parcours, récompensé par la plus haute distinction de la Fédération Française de Football, est remarquable et mérite le respect.

Bernard Paquin a été successivement : joueur, éducateur, dirigeant de club, membre du Comité Directeur et de commissions au District de la Meuse, membre du Comité Directeur et membre de commissions à la Ligue de Lorraine de Football et aujourd'hui, membre de commissions à la Ligue du Grand Est où ses compétences et son professionnalisme sont hautement appréciés.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN

